

Coordonnées du service	Nom du créancier
	Adresse
	Code postal et ville
	Ville, date

## RECOMMANDÉE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Concerne : Règlement collectif de dettes de Madame/Monsieur

M. Réf : RCD/Nom

Madame, Monsieur,

Je vous adresse la présente en ma qualité de médiateur de dettes de nom du médié, domicilié(e) à adresse du médié.

J'ai été admise à cette fonction par le Tribunal du travail de arrondissement, division de ville, par une ordonnance du date d'admissibilité.

A ce jour, nous n'avons pas reçu votre déclaration de créance.

J'attire votre attention sur le fait que l'article 1675/9 §3 du Code judiciaire tel que modifié par la loi du 13.12.2005 portant des dispositions diverses relatives aux délais, à la requête contradictoire et à la procédure en règlement collectif de dettes dispose que :

*« § 3. Si un créancier ne fait pas de déclaration de créance dans le délai visé au § 2, alinéa 1er, le médiateur de dettes l'informe par lettre recommandée à la poste avec accusé de réception, qu'il dispose d'un dernier délai de quinze jours, à compter de la réception de cette lettre, pour faire cette déclaration. Si la déclaration n'est pas faite dans ce délai, le créancier concerné est réputé renoncer à sa créance. Dans ce cas, le créancier perd le droit d'agir contre le débiteur et les personnes qui ont constitué pour lui une sûreté personnelle. Il récupère ce droit en cas de rejet ou de révocation du plan. »*

Vous disposez donc d'un ultime délai de 15 jours à compter de la réception de la présente pour m'adresser votre déclaration de créance.

Si vous renoncez à réclamer votre créance ou si l'intéressé(e) ne vous est plus redevable, je vous remercie de bien vouloir me le confirmer.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

Signature médiateur